

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

GOUVERNEMENT

Ampliations :

H-C	1
DTE	1
Intéressées	78
JONC	1
Archives	1

N° 2021- 2389 /GNC

du 16 décembre 2021

ARRETE

admettant des entreprises au bénéfice de « l'allocation de soutien Covid-19 » durant les périodes de confinement

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 40/CP du 29 juin 2020 instituant des mesures de soutien aux secteurs durablement touchés par les conséquences économiques liées à la crise de la Covid-19 ;

Vu la délibération n° 129 du 11 février 2021 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2021-59D/GNC du 22 juillet 2021 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2021-8440/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8442/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8776/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la fin de fonctions de M. Samuel Hnepeune et la prise de fonction de M. Vaimu'a Muliava en qualité de membre du gouvernement de Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté 2021-8444/GNC-Pr du 22 juillet 2021 constatant la prise de fonction de la vice-présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2020-469/GNC du 23 mars 2021 fixant les modalités de versement de « l'allocation de soutien Covid-19 » durant la période de confinement ;

Vu l'arrêté conjoint n° 2021-10512 du 6 septembre 2021 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-11490 du 4 octobre 2021 modifiant l'arrêté n° 2021-10512 du 6 septembre 2021 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu les demandes motivées présentées par les entreprises concernées par les arrêtés prévoyant les fermetures d'établissements durant les périodes de confinement,

Accusé de réception en préfecture 988-229880018-20211217-2021-2389GNC-AI Date de télétransmission : 17/12/2021 Date de réception préfecture : 17/12/2021

ARRETE

Article 1^{er} : Le bénéfice de « l'allocation de soutien Covid-19 » est accordé aux entreprises concernées par les arrêtés prévoyant les fermetures d'établissements du 7 septembre 2021 jusqu'à la fin des périodes de confinement fixées par arrêté conjoint.

L'allocation est versée selon les modalités prévues aux articles 1^{er} à 9 de la délibération modifiée n° 40/CP du 29 juin 2020 susvisée.

Enseigne	Ridet	Secteur d'activité	Nombre de salariés concernés
FLOWERSHOP	0242982.001	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	8
LES TOILES DU LAGON	0311704.001	Activités de clubs de sports	2
LE FRONTON ETCHEKHAN	1071901.001	Débits de boissons	11
ASSOCIATION PÉRISCOLAIRE ET ANIMATION AUTOUR DU SPORT	0795740.001	Autres activités liées au sport	3
ARAN CUISINE	1295112.001	Commerce de détail de meubles	2
CRÊPERIE BRETONNE	1105527.001	Restauration traditionnelle	9
HIRO SUSHI MAGENTA	1468545.001	Restauration de type rapide	9
ASSOCIATION FORMATION BTP (AF-BTP)	0829978.001	Formation continue d'adultes	6
HIRO SUSHI DUMBÉA MALL	1349901.002	Restauration traditionnelle	10
TECHNI OPTIQUE	0067801.001	Commerces de détail d'optique	4
CENTURY II	0219378.001	Commerce de détail de la chaussure	3
YELLOW CAB	1302611.001	Restauration de type rapide	

Accusé de réception en préfecture
988-24880018-20211217-2021-2389GNC-AI
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

CENTRE TERRITORIAL DE FORMATION	1358910.001	Formation continue d'adultes	1
BRASSERIE DU GOLF DE TINA	1400662.001	Restauration traditionnelle	15
NEWPORT SARL	0158725.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	4
CLIN D'OEIL POUR LUI	0066134.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	2
HYPE CORNER	1220334.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	1
NAKAMAL - SERVEUX JEAN FRANCOIS	1025493.001	Débits de boissons	1
BORN FREE	1450683.001	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	5
DOC'OPTIC	0633545.001	Commerces de détail d'optique	4
SNACK NANCY - LAI NGOC QUANG	0401760.001	Restauration traditionnelle	2
L'AUBERGE DU PÊCHEUR	0733238.009	Restauration traditionnelle	1
LA BOITE A CHAUSSURES	0702027.001	Commerce de détail de la chaussure	3
PLACE GOURMANDE	1197185.001	Restauration de type rapide	3
BATI JARDIN	1283944.001	Commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé	4
SNACK CHEZ KATHLEEN	1412394.003	Restauration de type rapide	1
COMITÉ PROVINCIAL NORD DE TENNIS	0607267.001	Autres activités liées au sport	1
LE BOHÈME	0846642.001	Débits de boissons	3

Accusé de réception en préfecture
988-229880018-20211217-2021-2389GNC-AI
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

BEAUTY SUCCESS	0124789.000	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	4
LA VIE EN ROSE	0314963.002	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	1
PACIFIQUE-LINGERIE	1434349.001	Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.	1
TIKI NUI	0908137.002	Autres activités récréatives et de loisirs	2
ALCAM - CAMILLE ALBANE	0833434.001	Coiffure	2
NOUMEA BEAUTY SARL	1270578.001	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	2
CAMAL - CAMILLE ALBANE	0911040.001	Coiffure	1
CTOS - COMITÉ TERRITORIAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE NOUVELLE-CALÉDONIE / CISE - CENTRE INTERNATIONAL SPORT ET EXPERTISE	0161661.001	Autres activités liées au sport	3
JCMO	1410265.001	Coiffure	1
CRECH' N DO	0928291.001	Accueil de jeunes enfants	3
SNACK BERNARD	1427384.001	Restauration traditionnelle	5
MAGASIN VICTORY	1183870.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	1
SNACK NAAOUTEA	1092626.001	Restauration traditionnelle	3
HANAHANA NOUMEA	1420412.000	Restauration traditionnelle	3
RIP CURL NOUMEA	1238989.002	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	10
TCHILLET	0909770.001	Transports routiers réguliers de voyageurs	12
LIVE AUTO-ÉCOLE	0954339.002	Enseignement de la conduite	1
LA GUINCHE	1070754.001	Débites de boissons	10
LES BOUCHES DES GOÛTS	1092048.001	Restauration traditionnelle	10

Accusé de réception en préfecture
988-229880018-20211217-2021-2389GNC-AI
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

CARSUD	0623041.001	Transports routiers réguliers de voyageurs	102
L'ORIENTAL KEBAB / LA LIBANAISE	0964783.001	Restauration de type rapide	3
DUKE'S	1405810.002	Restauration traditionnelle	4
Ô BOUCHER	1405810.001	Restauration traditionnelle	4
SARL CEYLAN	0697953.001	Restauration traditionnelle	11
NINA BOUTIQUE	1465038.001	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	1
CASUAL IMPORT SARL	0157874.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	3
STYL COIFF	0518795.001	Coiffure	1
HYPE CORNER	1485887.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	1
JOHNSTON PLAISANCE	1172162.001	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	5
URBAN	0709626.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	7
WISE SARL	0848747.001	Commerce de détail d'autres équipements du foyer	1
LA CLAIRIÈRE EURL	0571570.001	Transports urbains et suburbains de voyageurs	1
CACAO SAMPAKA / IL FORNAIO	1405810.003	Restauration traditionnelle	7
IZI COIFF	1502129.001	Coiffure	2
GARDERIE L'ILE AUX ENFANTS	0653923.001	Accueil de jeunes enfants	14
TED ROSS	1386242.001	Commerce de détail de la chaussure	3
ZAIA	1248921.001	Autres commerces de détail spécialisés divers	11
CARINE SARL	0628958.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	1
NEW HONG KONG	0678524.001	Restauration traditionnelle	5
LE 1ST	1316157.002	Débites de boissons	2
LE PANDANUS	1155746.001	Restauration traditionnelle	5
ULTRA-VIOLET	0150243.001	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	1
DUKES	1405810.002	Restauration traditionnelle	4
SNACK CHEZ ANGEL	1349950.001	Restauration traditionnelle	4
RESTAURANT LA RÉPUBLIQUE	0708164.001	Restauration traditionnelle	3

Accusé de réception en préfecture
988-229880018-20211217-2021-2389GNC-AI
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

IZICUT	1430800.001	Coiffure	5
COLLEGE ET LYCEE INTERNATIONAL JAMES COOK	0965665.001	Enseignement secondaire général	19
ECOLE INTERNATIONALE JAMES COOK	0816439.001	Enseignement primaire	28
LES JUMELLES	0212076.002	Coiffure	4
SOCIETE AJE	0826404.001	Transports routiers réguliers de voyageurs	1

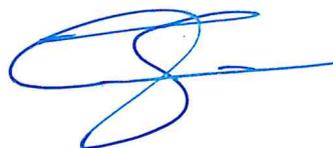
Article 2 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressées et transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.

Le membre du gouvernement
chargé du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle,
de la politique du « bien-vieillir »,
du handicap, de la recherche et de la mise
en valeur des ressources naturelles



Thierry SANTA

Le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie



Louis MAPOU

N.B. : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
988-229880018-20211217-2021-2389GNC-AI
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021